

Aide-mémoire pour les vaccinateurs

29 septembre 2023



Une approche calme et rassurante facilitera l'intervention et rendra l'expérience de vaccination agréable et plus facile pour la personne. Adopter une attitude ouverte, utiliser un langage clair et assurez-vous de la compréhension de la personne tout au long de l'entretien.

Étapes préexécutaires

Identification de la personne

- Désinfecter vos mains avec un gel hydroalcoolique.
- Vous présenter et indiquer votre titre professionnel.
- Demander les nom, prénom et date de naissance à la personne à vacciner. Vous devez vérifier la concordance de ces coordonnées avec celles inscrites sur le *Formulaire d'immunisation* (AS-624).

Évaluation prévacination

- Poser les 7 questions de la section "*Questionnaire pré immunisation*".
- En cas de réponse affirmative à l'une de ces questions :
 - Explorer davantage le problème de santé noté afin de recueillir tous les éléments vous permettant de déterminer la pertinence de vacciner la personne. Le jugement clinique est requis;
 - Se référer au protocole d'immunisation du Québec (PIQ) ou à l'experte clinique présente au site de vaccination.
- Remplir la section *Raisons d'administration*.

Consentement/décision

- Renseigner la personne ou son représentant légal sur le vaccin qu'il va recevoir, les avantages, les réactions cliniques possibles et la conduite à tenir après la vaccination tels qu'ils sont mentionnés sur le feuillet d'informations du MSSS pour les personnes à vacciner.
 - Aviser la personne que si elle présente des symptômes importants autres que ceux indiqués, elle doit contacter Info-Santé ou un professionnel de la santé pour une évaluation;
 - Selon votre évaluation, préciser s'il faut attendre 15 ou 30 minutes après avoir reçu le vaccin avant de quitter les lieux.

- S'assurer de la compréhension de la personne et valider si elle a des questions au sujet du vaccin. De cette façon, vous serez en mesure de confirmer que vous avez bien renseigné la personne afin d'obtenir son consentement ou son refus.
- Remplir la section "*Consentement/Décision*".
 - S'il s'agit d'un travailleur de la santé de notre établissement, il faut vérifier s'il accepte que l'on transmette les informations au bureau de santé.
- Remplir la section "*Information sur le professionnel qui obtient le consentement*".

Étape de la préparation du vaccin

Consulter les aide-mémoire pour les préparateurs pour connaître les étapes à suivre.

Étape exécutoire

Administration du vaccin

Consulter le document intitulé "*Aide-mémoire pour les injecteurs*" pour connaître les étapes à suivre lors de l'administration du vaccin.

Étapes postexécutoires

- Consulter le document intitulé "*Aide-mémoire pour les injecteurs*" pour connaître les étapes à suivre suite à l'administration du vaccin.
- Le vaccinateur est responsable d'exercer la surveillance sur place et d'intervenir auprès de la personne vaccinée qui présente toute réaction indésirable immédiate et en situation d'urgence. Consulter les documents d'intervention en situation d'urgence disponibles sur le site dans la zone d'urgence. Vos outils de références sont :
 - *Directives d'intervention lors de réactions indésirables dans une clinique de vaccination*
 - *Algorithme d'intervention lors d'une réaction indésirable en clinique de vaccination*
 - *Protocole de traitement d'anaphylaxie*
 - *Algorithme de réanimation simplifié de la COVID-19 en clinique de vaccination*